

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de l'assemblée de conseil ordinaire tenue le 7 Novembre 2016 à 19h au bureau municipal situé au 1362, rte 148 Campbells Bay, Québec.

Présences : la mairesse Colleen Larivière et les conseillers Denis Dubeau, Donald Graveline, Émile Morin et Terry Racine.

Le conseiller Ken O'Leary à motivé son absence.

La directrice générale par intérim Julie Bertrand est présente.

Le quorum constaté, la mairesse Colleen Larivière ouvrent l'assemblée.

2016-11-201

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 7 novembre 2016 tel que présenté.

Adoptée

2016-11-202

Adoption du procès-verbal

Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 3 Octobre 2016 tel que présenté.

Adoptée

URBANISME

2016-11-203

Lettres aux contribuables concernant le pompage des fosses septiques

Alors que la loi Q2 R.22 exige que toutes les fosses septiques soient pompées tous les 2 ans;

Attendu que la municipalité a été déléguée pour poursuivre l'application de cette loi;

Donc,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité de joindre une lettre aux factures fiscales de 2017 informant et rappelant aux contribuables que, en respectant la loi R22 du deuxième trimestre, ils sont obligés de pomper leurs fosses septiques tous les 2 ans.

Adoptée

CHEMINS

Demande de déneigement d'une entrée privée

Il est à noter que M. Chris Love a demandé à la municipalité de déneiger son entrée privé et qu'il souhaiterait savoir ce qu'il faudrait faire pour que son entrée soit considérée comme un chemin. Le mairesse Larivière et le conseil ont expliqué que la municipalité ne déneige plus les entrées privées. Il a également été déclaré que la municipalité se renseignerait sur les exigences pour considérer une entrée comme une chemin privée.

2016-11-204 **Conservatoire de la nature du Canada - dommages à la route municipale**
Attendu que la municipalité a envoyé 2 lettres juridiques via Deveau Avocats au Conservatoire de la nature du Canada en ce qui concerne le niveau élevé de l'eau sur ses propriétés;
Alors que le niveau élevé de l'eau sur leur propriété affecte l'intégrité de la route municipale;
Attendu que la municipalité a engagé des dépenses liées aux réparations et à l'entretien requis en raison de l'érosion de la route causée par l'augmentation des niveaux d'eau;
Attendu que la route nécessitera des réparations supplémentaires dans un proche avenir;
Par conséquent, il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'engager le cabinet juridique Deveau Avocats à préparer une lettre demandant que le Conservatoire de la nature du Canada effectue immédiatement les ajustements nécessaires aux niveaux d'eau de leur propriété et demande également qu'ils paient les pour réparations que la municipalité a effectué et les réparations futures du chemin qui seront nécessaires pour assurer la sécurité des contribuables.
Adoptée

2016-11-205 **Terrain municipal - route 301 Nord**
Attendu que la municipalité de Litchfield est propriétaire du lot n ° 3545517;
Attendu que la municipalité avait demandé un arpentage officiel sur le terrain préparé par Richard Fortin, arpenteur-géomètre;
Attendu que, selon les limites décrites dans le document d'arpentage du livre des minutes numéros 7809 de Richard Fortin daté du 20 septembre 2005, les propriétaires du lot n ° 3545516 empiètent sur le lot municipal n ° 3545517;
Attendu que la municipalité a obtenu la confirmation de Richard Fortin le 2 novembre 2016 que l'arpentage réalisée par lui le 20 septembre 2005 est exacte;
Donc,
Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'envoyer une lettre aux propriétaires du lot n ° 3545516 en leur avisant qu'ils ont 30 jours pour enlever leurs biens et la clôture qu'ils ont érigée sur lot n ° 3545517 qui appartient à la municipalité de Litchfield.
Adoptée

FINANCES

2016-11-206 **Règlement des comptes à payer**
Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité d'autoriser le règlement des comptes à payer (à l'exclusion de la facture n ° 444 de

Connexion Fiber Picanoc pour le montant de 3163,31 \$) les paiements de factures effectués avant cette assemblée.

Adoptée

Comptes mensuels

Comptes réglés avant l'assemblée : 21 931.41 \$

Comptes à payer : 129 033.08 \$

Total des comptes : 150 964.49 \$

Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, Directrice générale par intérim de la municipalité de Litchfield, certifie par la présente qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour régler les comptes à payer approuvés de 150 964.49 \$ pour le mois de novembre 2016.

Signé : _____ Date : _____

Julie Bertrand, Directrice générale

Achat des pneus

2016-11-207

Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 2 pneus pour l'avant du camion international 2017. Cette dépense de 1280,00 \$ + taxes est autorisée par l'élément budgétaire «Maintenance des véhicules» du budget provisoire de 2017. Adoptée

Transfert des fonds budgétaires - modification de la résolution

Numéro 2016-10-190

2016-11-208

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité de modifier la résolution n ° 2016-10-190 et de transférer 1200 \$ du compte "entretien du garage" et 800,00 \$ du compte «patch à froid» et 600,00 \$ de la «maintenance du quai» au compte «compte de brossage» du budget provisoire de 2016. Il est également décidé d'autoriser l'embauche d'un broyeur et d'hommes pour effectuer des travaux sur les routes municipales. Les dépenses de 2400 \$ plus taxes sont autorisées à partir de l'élément budgétaire «brosser» du budget provisoire de 2016. Adoptée

Invitation à soumissionner -2017 approvisionnement en carburant diesel

2016-11-209

Attendu que la municipalité de Litchfield demande des offres pour l'approvisionnement municipal de carburant diesel L.S. de 2017. Attendu que la municipalité a reçu des offres suivantes:
Petro Pontiac - marge de 2,3 cents / litre
MacEwan Petroleum - marge de 2,45 cents / litre
Noco Fuels Canada - marge de 6,00 cents / litre
Donc,
Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre soumise par Petro Pontiac pour le prix de marge de 2,3 cents / litre. Adoptée

Novembre 2016

Plans septiques et de construction - réparations et améliorations de garage

- 2016-11-210** Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'approuver les plans septiques et de construction pour les réparations et les améliorations à apporter au garage municipal. Cette dépense de \$ 2000.00 plus les taxes est autorisée par les fonds du programme TECQ.
Adoptée
- Il est à noter que la session de travail prébudgétaire est prévue pour le 7 décembre 2016 à 16 h 30.
Il est à noter que le maire Larivière a présenté le rapport du maire au conseil.
- 2016-11-211** Installation d'un fil téléphonique et des vérins pour le garage municipal
Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'approuver l'installation d'un fil téléphonique et des vérins pour le garage municipal. Cette dépense de 931,00 \$ plus taxes est autorisée par les fonds du programme TECQ.
Adoptée
- 2016-11-212** Party de Noël
Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité d'autoriser les frais pour le Party de Noel. Cette dépense de 1500,00 \$ est autorisée à partir de l'élément budgétaire «Party de Noël» du budget provisoire de 2016.
Adoptée
- 2016-11-213** Dons à la Parade de Noël Campbells Bay / Litchfield
Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité d'autoriser un don à la Parade de Noël Campbells Bay / Litchfield. Cette dépense est autorisée à partir de l'élément budgétaire «parade de Noël» du budget provisoire de 2016.
Adoptée
- 2016-11-214** Adoption des états financiers de 2015
Il est proposé par Donald Graveline et a décidé à l'unanimité d'adopter les états financiers de 2015 préparés et présentés par Dignard Ethier CPA Inc.
Adoptée
- L'avis de motion est donné par Denis Dubeau selon lequel, lors d'une réunion subséquente du conseil, un règlement municipal pour la rémunération de 2017 du conseil sera présenté.
L'avis de motion est donné par Emile Morin: lors d'une réunion subséquente du conseil, un règlement sur le taux d'imposition pour 2017 sera présenté.
L'avis de motion est donné par Denis Dubeau que lors d'une réunion subséquente du conseil, un règlement municipal concernant le calendrier des réunions de 2017 sera présenté.

L'avis de motion est donné par Terry Racine que lors d'une réunion subséquente du conseil, un règlement municipal concernant le broissage des chemins municipaux sera présenté.

Subvention PAERRL - dépenses

2016-11-215

Il est unanimement résolu d'accepter le rapport financier PAERRL comme suit:

ATTENDU QUE Transports Québec a versé 195 \$, 551 dollars en compensation de l'entretien routier local pour l'année 2016;

ATTENDU QUE les fonds distribués à la municipalité sont destinés à l'entretien actuel et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des composants des ponts situés sur ces routes pour lesquelles la municipalité est responsable;

ATTENDU QUE cette présente résolution est accompagnée de l'Annexe A décrivant le travail effectué par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un auditeur extérieur doit présenter dans les délais prescrits pour soumettre le rapport comptable à l'Annexe B ou un rapport spécial d'audit externe dûment signé.

Donc, Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité que la municipalité de Litchfield informe Transports Québec concernant la compensation pour l'entretien actuel et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que pour les composants des ponts situés sur ces routes, pour lesquels la municipalité est responsable, conformément aux objectifs du Programme local d'assistance à la maintenance routière.

Adoptée

SÉCURITÉ

Plan commun de sécurité civile avec la municipalité de Campbell's Bay

2016-11-216

Attendu que les municipalités de Litchfield et de Campbells Bay sont tenues de préparer un plan de sécurité civile;

Attendu que les municipalités de Litchfield et Campbells Bay ont un service commun des incendies;

Attendu que les municipalités de Litchfield et Campbells Bay partagent des équipements et des ressources humaines qui seraient nécessaires en cas d'urgence de sécurité civile;

Donc, il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité que les municipalités de Litchfield et Campbells Bay préparent et exercent un plan commun de sécurité civile. Il est également décidé d'autoriser la directrice générale, Julie Bertrand, à préparer le plan conjointement avec la municipalité de Campbells Bay et le coordonnateur de la MRC chargé de la sécurité civile.

Adoptée

Novembre 2016

SITE DE TRANSFERT

Provision d'électricité pour le tracteur

2016-11-217

Il est proposé par Joe Belanger et a décidé à l'unanimité d'autoriser la prise du tracteur à Mickey Creek pour la saison hivernale de 2017. Cette

dépense de 100 \$ par mois / 4 mois est autorisée à partir de l'élément budgétaire «maintenance du véhicule» du budget provisoire 2017.

Adoptée

RESSOURCES HUMAINES

Heures de travail hivernal pour employé saisonnier

2016-11-218 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité de notifier à Charles Stephens que les heures d'hiver début le 2 décembre 2016.

Adoptée

Heures de travail hivernal pour les employés

2016-11-219 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité que les employés du département des voies commenceront les heures d'hiver début le 2 décembre 2016.

Adoptée

Prolongation du délai pour prendre des vacances annuelle

2016-11-220 Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'étendre la date pour prendre les vacances annuelles de 2016 jusqu'au 28 février 2017.

Adoptée

DIVERS

Demande des Bourses

2016-11-221 Il est proposé par Denis Dubeau et a résolu à l'unanimité de soutenir deux bourses pour les étudiants de Pontiac High. Cette dépense de 200 \$ est autorisée à partir de l'élément budgétaire «gestes et dons» du budget provisoire de 2016.

Adoptée

Conservatoire de la nature du Canada

2016-11-222 Considérant que le MRC a délégué la gestion des cours d'eau aux Municipalités sur leurs territoires; ainsi, la gestion des barrages de castors relève de la compétence de ces municipalités;
Attendu que la municipalité de Litchfield souhaite maintenir ses compétences dans cette question pour décider quelles sont les meilleures méthodes à utiliser pour gérer le contrôle du niveau de l'eau sur son territoire;
Attendu que le Conservatoire de la nature du Canada s'est approché de la MRC Pontiac pour être partenaire de son projet;
Attendu qu'un partenariat avec le Conservatoire de la nature du Canada pourrait conduire à une fausse représentation lors de rencontres avec les propriétaires fonciers;
Attendu que la municipalité de Litchfield est totalement contre la MRC en partenariat avec le Conservatoire de la nature du Canada;

Novembre 2016

Donc,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Litchfield exhorte la MRC Pontiac à ne pas conclure de partenariat avec le Conservatoire de la nature du Canada et demande

instamment à toutes les autres municipalités du Pontiac de prendre une position similaire.

Adoptée

2016-11-223

Clôture de la Banque Laurentienne - Campbells Bay Québec

CONSIDÉRANT que le maintien des services locaux est une question importante pour la MRC Pontiac, pour briser le cycle de dévitalisation et assurer la reprise de son développement;

CONSIDÉRANT qu'une institution financière fournit des services importants à toute la population, y compris les familles, les aînés et les gens d'affaires, et, en tant que tels, ces services locaux sont essentiels au développement des communautés Pontiac;

CONSIDÉRANT qu'en tant que tel, il est important pour les communautés de MRC Pontiac d'avoir une gamme diversifiée de services bancaires et financiers;

CONSIDÉRANT que certains segments de la population, en particulier, mais pas exclusivement les personnes âgées, sont moins familiers avec les transactions électroniques et nécessitent un comptoir bancaire dans leur communauté;

CONSIDÉRANT que le monde des affaires a également besoin d'un service bancaire et financier à proximité pour faciliter la croissance de leurs entreprises;

CONSIDÉRANT que la fermeture de deux succursales de la Banque Laurentienne sur le territoire de la MRC Pontiac entraînera de ne plus servir certaines communautés ou de réduire une gamme de services qui peuvent être incomplets et/ou mal adaptés à leurs besoins;

CONSIDÉRANT l'éloignement des succursales bancaires et des institutions financières restant sur le territoire de la MRC Pontiac génèrera plus de déplacements sur des distances plus longues, quelle que soit la capacité de mobilité de la population;

CONSIDÉRANT que la suppression des institutions bancaires et financières est susceptible de provoquer des retards dans le traitement des demandes susceptibles de nuire à certaines personnes;

CONSIDÉRER les opérations bancaires par des méthodes électroniques n'est pas une alternative, en raison d'une couverture internet incomplète dans tout le territoire;

CONSIDÉRANT que la fermeture de deux succursales de la Banque Laurentienne sur le territoire de la MRC Pontiac permettra, au mieux, d'augmenter les coûts des services bancaires et financiers pour l'ensemble de la population;

CONSIDÉRANT que la fermeture de deux branches de la Banque Laurentienne sur le territoire de Pontiac peut ralentir les activités économiques sur le territoire et accélérer le déclin de la population de Pontiac;

Novembre 2016

CONSIDÉRANT que la fermeture de deux succursales de la Banque Laurentienne constitue une menace pour la survie des communautés de Pontiac;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité de demander à la Banque Laurentienne:

- Réexaminer la fermeture de sa branche sur le territoire de la MRC Pontiac;
 - Pour rencontrer le directeur de la MRC Pontiac, monsieur Raymond Durocher, avant toute décision définitive.
- Adoptée

2016-11-224

Demande de soutien au MTQ -Municipalité de Shawville

Attendu que, dans le cadre de la résolution n ° 216-16, la municipalité de Shawville a demandé au MTQ d'installer 2 balises pour réduire la vitesse sur la route 303 et peindre un passage à niveau de l'école McDowell.

Attendu que la municipalité de Shawville a demandé, soit une lettre que d'autres municipalités appuient leur demande;

Par conséquent;

Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité que la municipalité de Litchfield soutient la municipalité de Shawville par voie de résolution et qu'une copie de cette résolution est envoyée au MTQ.

Adoptée

Correspondances

Il est noter que les correspondances sont lues est discuter avec les membres du conseil.

2016-11-225

Clôture

Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité de clore l'assemblée à 22hr10.

Adoptée

Signé à : Litchfield

Date : _____

Colleen Larivière
Mairesse

Julie Bertrand
Directrice générale